

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-

N° 45/2022

**CONCLUSION D'UN MARCHÉ POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE DU GARAGE COMMUNAL
RUE DE LA MAIRIE**

Raymond BURDIN, Maire de la commune de Saint Marcel,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020, me donnant délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que la toiture et la charpente existantes du garage communal situé rue de la Mairie sont vétustes et dangereuses, il convient de réaliser des travaux de réfection de cette toiture à l'identique.

Vu la consultation des entreprises conformément à l'article R. 2122-8,

Vu l'avis de la commission MAPA réunie le 3 novembre 2022,

DECIDE :

Article 1^{er} : Est accepté la signature d'un marché pour des travaux de réfection de la toiture du garage communal situé rue de la Mairie, entre la ville de Saint-Marcel et l'entreprise CHARTIER Noël - 128 Route du Grand Villeneuve - 71590 GERGY, représentée par Monsieur Noël CHARTIER, agissant en qualité de gérant.

Article 2 : Le montant de l'offre retenue s'élève à 11 952,02 € HT, soit 13 147,22 € TTC

Article 3 : Le marché prend effet à sa notification et se prolonge jusqu'à la fin de la garantie. Les travaux seront exécutés à réception de l'ordre de service.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Saint-Marcel et Monsieur le Trésorier de Chalon-Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à dater de sa notification.

Fait à Saint-Marcel, le 10 novembre 2022

Le Maire,

Signé : Raymond BURDIN

Pour copie conforme,
Raymond BURDIN
Maire,

